

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE, LA BIODIVERSITÉ A BESOIN DE VOUS !

Madame, Monsieur le Maire,

Vous venez d'être élu.e et nous vous en félicitons. Parce qu'elle accompagne les collectivités locales, la Délégation régionale LPO Île-de-France connaît et respecte l'engagement qui est le vôtre.

L'écologie a été au cœur de la campagne. Dans le cadre de vos fonctions municipales ou communautaires, vous pouvez agir maintenant très concrètement pour la nature.

En Île-de-France, en ville comme en campagne les oiseaux communs disparaissent :

- 73 % de moineaux en moins à Paris entre 2003 et 2016*, (* Corif/LPO IDF, Septembre 2017)
- 41 % d'oiseaux des milieux bâtis en moins entre 2004 et 2017**, (** ARB îdF, Avril 2018)
- 45 % d'oiseaux des milieux agricoles en moins entre 2004 et 2017**

Ni érosion, ni déclin, mais une chute dramatique.

Artificialisation des sols, destructions et morcellement des habitats, simplification des paysages, pollutions, pesticides, changement climatique, espèces exotiques envahissantes, atteintes directes, les causes sont connues. Nous devons agir maintenant et collectivement pour préserver et valoriser la biodiversité en la plaçant au cœur des enjeux de votre commune. L'implication de tous dans des actions partagées constitue aussi une formidable opportunité de cohésion locale.

Fin 2019, l'Île-de-France adoptait sa Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB). Association "Tête de réseau", la LPO Île-de-France participe activement à sa mise en œuvre et vous accompagne dans des actions permettant d'atteindre les 15 objectifs prioritaires de la SRB. ([SRB 2020-2030](#)).

Ces actions peuvent être reconnues au travers de la démarche « Territoires Engagés pour la Nature » soutenue par la Région et l'État, et auxquelles participe la LPO ([« Territoire engagé pour la nature en Île-de-France »](#)).

La LPO Île-de-France se tient prête à vous aider, à élaborer et appliquer les mesures nécessaires pour connaître et développer la biodiversité dans votre commune. Vous trouvez ci-dessous ce qu'elle peut faire avec vous.

Si vous avez déjà réceptionné cette plaquette, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Avec nos meilleurs sentiments naturalistes.

Frédéric Malher,
Délégué régional

Jean-François Magne,
Responsable de la Délégation

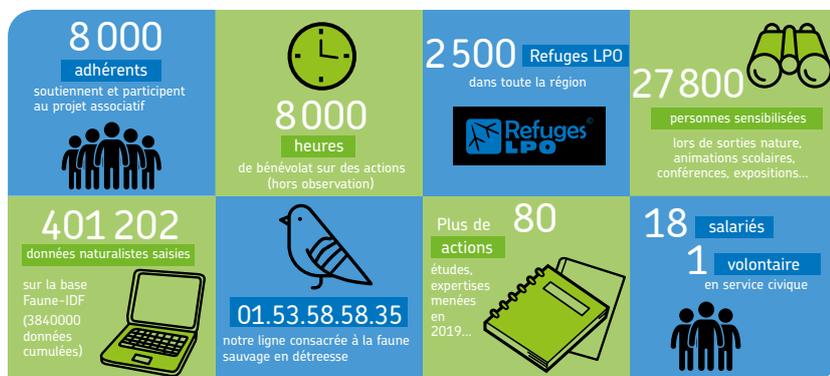
La LPO Île-de-France

La LPO est une association de protection de la nature et de l'environnement qui agit pour la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

En région, c'est la LPO Île-de-France qui décline sur le terrain le projet associatif grâce à l'implication de 8 000 adhérents, un Conseil territorial de 15 membres élus et une équipe de 18 salariés.

Son ancrage local est assuré par un réseau de 15 Groupes Locaux. Elle anime Faune Île-de-France, site Internet collaboratif et associatif rassemblant les données naturalistes de plus de 9 400 contributeurs. Elle développe le réseau des « Refuges LPO », 2 500 agréments délivrés sur des terrains où les propriétaires et gestionnaires valorisent et améliorent la biodiversité.

Elle anime le réseau « Faune en détresse » avec les centres de soins de la faune sauvage d'Île-de-France. Elle propose plus de 400 sorties nature gratuites et ouvertes à tous en région.



Nous suivre

lpo-idf.fr

[Rapport d'activité](#)



Connaître et observer

faune-iledefrance.org

[Animations et sorties](#)

Nous contacter

26 boulevard Jourdan

Parc Montsouris

75014 PARIS

Tél. 01 53 58 58 37

ile-de-france@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ÎLE-DE-FRANCE



- Quand ?
- Pour qui ?
- Comment la LPO peut vous aider

Comprendre les enjeux de la biodiversité

Pour organiser votre action au service de la biodiversité, nous vous proposons une rencontre pour vous présenter plus en détails les différentes actions possibles sur votre commune.

Début du mandat

Élus

Intervention en conseil ou commission

Connaître l'état de la biodiversité de votre territoire

Etablissez un premier diagnostic de la biodiversité sur votre collectivité. Des naturalistes amateurs ou professionnels ont probablement déjà recensé de nombreuses espèces. À partir de notre base Faune Île-de-France et des informations de nos partenaires, nous pouvons, si les données sont suffisantes, établir un Diagnostic Biodiversité de Territoire. État synthétique de la connaissance, il permet d'identifier les principaux enjeux et atouts naturels de la collectivité et servir de base à un programme d'actions.

Début du mandat

Élus et/ou citoyens en réunion publique

Préparation du diagnostic et présentation en réunion



Observer et partager la connaissance grâce aux sciences participatives

En participant à nos programmes de sciences participatives et en mobilisant les habitants, vous les impliquez et les rendez acteurs dans l'amélioration des connaissances des espèces sauvages présentes dans votre commune. Des sorties, animations et formations peuvent être proposées pour accompagner les habitants dans la mise en place des protocoles. Une synthèse des données naturalistes recueillies sur votre commune peut vous être proposée.

Toute la durée du mandat Tous les habitants

Formations aux protocoles et sorties encadrées par des naturalistes ; élaboration de synthèse depuis Faune Île-de-France



● Aller encore plus loin ?

Accueillez les ROP (Rencontres Ornithologiques de Printemps) sur votre commune. Tous les ans, la LPO Île-de-France rassemble ses adhérents autour d'une enquête ornithologique sur un site «sous-prospecté».



Sensibiliser et former par un programme d'éducation à l'environnement :



Construire et soutenir financièrement un programme d'éducation à l'environnement à destination des écoles pour ancrer la préservation de la biodiversité sur le territoire. Ces actions peuvent être élargies aux centres de loisirs, EHPAD, et centres sociaux. Sensibiliser les citoyens en proposant un programme de sorties nature pour les initier à l'ornithologie tout en valorisant les sites naturels et périurbains de votre commune. Des stands animés peuvent être proposés en complémentarité lors d'événements thématiques.

Proposer des formations à destination des élus, techniciens et habitants pour concilier les enjeux de gestion et de préservation de la biodiversité et pour mieux la connaître.

 Début du mandat, pluriannuel

 Ecoles et autres établissements municipaux, tous les habitants

 Construction de programme pédagogiques et formations

Expertiser et gérer les espaces publics en faveur de la biodiversité :

A l'issue d'un diagnostic, adoptez une gestion écologique de vos espaces publics pour permettre à la vie sauvage de reprendre sa place (espaces verts, bords de routes, campings ...). Aménagez les bâtiments publics pour accueillir les espèces en déclin (hirondelles, moineaux, martinets, faucons, chauves-souris...). Réduisez la pollution lumineuse en adaptant les équipements et le fonctionnement de l'éclairage public. Accompagnez ces démarches d'actions de sensibilisation vers les habitants et les entreprises pour donner du sens à ces changements souvent sources d'économies !

 Au cours du mandat

 Élus, services techniques, entreprises et tous les habitants (sensibilisation)

 Accompagnement à la mise en place d'un plan de gestion des espaces publics (cartographies, modalités d'intervention...). Actions de sensibilisation des habitants.

● Aller encore plus loin ?

En participant sur vos terrains au rétablissement de continuités écologiques pour la préservation de la Chevêche d'Athéna dans le Val-d'Oise et le nord de la Seine-et-Marne.

Préserver en créant un Refuge LPO sur vos espaces verts :

Vous pouvez labelliser un espace public « Refuge LPO ». Grâce à cette démarche vous disposerez d'un « espace d'exemplarité » présentant des aménagements et modes de gestion écologiques favorables à la nature, et d'un lieu d'inspiration pour tous les habitants et entreprises qui souhaiteront déployer ces solutions chez eux.

 Au cours du mandat (labellisation pour 5 ans)

 Élus, services techniques et tous les habitants (sensibilisation)

 Accompagnement à l'élaboration d'un plan de gestion et de fiches actions pour un espace précis. Panneaux de sensibilisation pour les visiteurs.



● Aller encore plus loin ?

Pour respecter le cycle végétatif et la période de reproduction, il faut proscrire les interventions d'entretien et les élagages des arbres, arbustes, haies et buissons entre le 15 mars et le 31 août.



Protéger en utilisant les documents et les autorisations d'urbanisme

En tant qu'élu.e vous contribuez à l'organisation future du territoire. Les documents d'urbanisme, de planification (PLUi, SCOT, PCAET,...) et les autorisations administratives (permis de démolir, déclaration préalable de travaux, permis de construire) sont déterminants quant à la place qui sera laissée à la biodiversité du bâti et à la nature de proximité en général.

La LPO Île-de-France peut coordonner des réseaux de surveillance pour certaines espèces (moineaux, hirondelles, martinets, faucons).



Début du mandat



Élus, services spécialisés (urbanisme, aménagement, environnement, tourisme...)



Accompagnement à la prise en compte de la biodiversité dans les documents notamment grâce aux outils réglementaires ou volontaires de protection (espaces boisés classés, zones humides, trames vertes et bleues, trame nocturne...)



Accompagner une agriculture favorable à la biodiversité

Les agriculteurs sont les premiers à pouvoir endiguer la diminution des oiseaux des campagnes. Pour les aider, vous pouvez être relais de plusieurs programmes portés par la LPO :

- des programmes régionaux (PAEC, Primv'air) afin de mettre en place des mesures et pratiques favorables à la biodiversité;
- le projet «Des terres et des ailes» avec la réalisation d'actions concrètes (installation de nichoirs, piquets à rapaces, plantation de haies) et leur valorisation (site internet, panneaux).



Début du mandat



Les exploitants de la commune



réunion d'informations, aider à la valorisation des actions mises en place sur la commune



● Aller encore plus loin ?

Compte tenu du caractère non sélectif des rodenticides et leurs impacts sur la biodiversité, vous pouvez interdire l'utilisation des poisons anticoagulants sur votre commune.